

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 30 juin 2020

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.
Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20 heures.

présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BAUDY Samuel, FAVRE Jean-Michel,
GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, PIERNOT Bernard, TABELLION Brigitte

absent, excusé :

BIDAL Hervé,

Jean-Pierre AUBERTIN remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et à tous les présents d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour:

1. Approbation des PV des CA du 07 janvier 2020 et mars 2020
2. Point sur les dossiers en cours
3. décisions concernant les manifestations prévues
4. Questions diverses

1. Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration du 07 janvier 2020 et de mars 2020

Aucune remarque sur les procès-verbaux des conseils d'administration du 07 janvier 2020 et de mars 2020, ils sont adoptés à l'unanimité.

2. Les dossiers en cours

- la vidange des gravats

Depuis la fin des travaux de maçonnerie en octobre dernier, une douzaine d'adhérents procèdent régulièrement au nettoyage de l'intérieur de «l'abbatiale» et du pourtour.

L'excellente dynamique et la bonne motivation démontrées ont momentanément été stoppé par le contexte sanitaire.

Ces travaux ont repris le 20 juin dans le même état d'esprit et même enthousiasme.

- Sur notre site internet

Toujours très opérationnel grâce à une maintenance rigoureuse par Samuel.
Nous avons ajouté un article sur l'ancien orgue de l'église de Pargny et un autre sur l'église est en préparation.

Claude Favre et Yvon COLON viennent de terminer l'histoire de l'école de Pargny.

Compte-tenu de la qualité de cet écrit et de l'intérêt du sujet, avec l'autorisation des auteurs et à la demande du président, le conseil décide de faire de ce sujet, le thème principal de l'assemblée générale de février 2021.

Le président souligne que malgré plusieurs relances, il n'a toujours aucune nouvelle du garde forestier concernant les arbres classés remarquables dans la forêt communale ni de la part de l'association « la vallée de Mureau » afin de mettre cet historique sur le site.

- point sur les manifestations prévues

. programme culturel estival de l'Office du Tourisme de l'Ouest des Vosges

Le conseil confirme sa décision de mars dernier d'organiser 2 demi-journées de découverte du patrimoine de Pargny sur le modèle déjà mis en place l'an passé.

Elles se dérouleront les samedis après-midi **25 juillet et 29 août**.
Les mesures de précaution dues au contexte sanitaire actuel seront strictement respectées. Si celles-ci devaient se durcir, la décision d'organiser ces découvertes sera réétudiée.

Il est prévu :

rendez-vous et accueil à 14h00 au 27, rue des Clous, devant le calvaire
puis seront présentés au fur et à mesure de la promenade
la rue des Clous avec des photos des maisons en 1974 et
les pierres de façades
l'église
les divers bâtiments ayant servis l'école
la fontaine et l'histoire de l'eau à Pargny
le grand lavoir
la rue St Quirin
la vallée de Mureau
l'abbaye

Selon le nombre de visiteurs, il sera constitué des groupes de
10 personnes maximum guide(s) compris

. expositions

26 août : présentation de notre association sur le site de la fonderie de cloches à Robécourt.

Au cours de cette journée seront coulées des cloches.

01-02 août : présentation de notre association à la fête organisée par l'association de Lafauche : Patrimoine et Esprit d'Art.

Cette manifestation se déroulera à Prez sous Lafauche.

08 novembre : une nouvelle exposition à la salle des fêtes de Robécourt

. journées européennes du Patrimoine

Les mesures de précaution dues au contexte sanitaire actuel devant être strictement respectées, le conseil décide sur proposition de Jean-Michel FAVRE d'accueillir les visiteurs sur le site de l'abbaye pour des visites guidées par petits groupes.

Cet accueil aura lieu le dimanche après-midi 20 septembre 2020 de 14h00 à 18h00.

. inauguration du 23 août

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel et des mesures de précaution à mettre en place, il est décidé de reporter cette manifestation à une date ultérieure qui sera décidée plus tard.

. journées des adhérents

Toujours en raison du contexte sanitaire, l'association n'organisera pas de journée de visite réservée aux adhérents au cours de cette année 2020.

. concert du chœur d'hommes Faridol

Après les report du 03 mai et du 14 juin, la date du 04 octobre est retenue dans le cas où de nouveau, le spectacle serait impossible, la date du 02 mai 2021 est réservée.

3 – Financement des travaux de sauvegarde des vestiges de l'abbaye : 2ème tranche

Oralement les responsables du service patrimoine du Conseil Départemental des Vosges nous ont indiqué le versement d'une subvention d'environ 4000 euros

Par courrier de début juin, le Conseil Régional du Grand Est précise que nous sera alloué une subvention. Le montant sera connu en septembre.

La municipalité de notre village a inscrit au budget communal 2020 une somme de 5000 euros pour nous accompagner dans ces travaux.

Merci à toutes ces collectivités locales, pour leur aide financière.

La Fondation du patrimoine pourrait aussi nous apporter une aide financière.

L'ANDRA à Bures nous a versé une aide financière de 1500 euros malgré que nous ne soyons pas dans les départements de la Meuse et de la Haute-Marne. En contre partie, nous accepterons une visite guidée pour leurs salariés organisée par leur comité d'entreprise et nous pourrons être également accueillis pour une découverte de leur site

Le président demande à chacun, chacune de partir à la chasse aux dons.

Nous devons réussir la 2ème tranche.

4- Situation financière

compte-courant : 608,24 euros

livret A : 4158,51 euros

5- Divers

.signalisation

Depuis que nous avons débuté nos divers travaux sur l'ancienne abbaye de Mureau et surtout depuis que la sauvegarde des derniers vestiges a été entreprise, de plus en plus de visiteurs se rendent sur le site de cet ancien prestigieux édifice chargé d'histoire.

Beaucoup de ces personnes ne sont pas de notre territoire et éprouvent beaucoup de difficultés à se rendre sur ce lieu.

Conscient de ce désagrément, le conseil d'administration décide de mettre en place une signalisation, depuis la route départementale jusque sur le site de « l'abbaye ».

Le président se renseignera sur le coût d'une telle opération et sur la possibilité de son financement.

. D.E.T.R.

. Compte-tenu du contexte économique actuel lié à la crise sanitaire et par conséquence la difficulté d'obtenir des dons privés à la hauteur de la précédente souscription, le conseil décide d'étudier la possibilité de bénéficier de la D.E.T.R. Pour les travaux de la 2ème tranche.

. Est joint à ce procès-verbal, l'arrêté préfectoral du 29 juin dernier. L'ayant reçu par une autre association, ne pas tenir compte des annotations.

Les membres du conseil décide de se retrouver début septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil fut clos à 22 heures.

Le secrétaire
Guillaume AUBERTIN

Le Président
Jean-Pierre AUBERTIN